

Actualité agriculture Biologique

-- Agriculture Bio --

Agriculture Bio

**Danger sur le Bio
Européen**

Agri-bio
mardi 20 mars 2007

Résumé :

Le 29 mars 2007, les parlementaires européens vont se prononcer sur un projet concernant l'agriculture biologique en Europe. Deux institutions européennes (la commission, et le parlement) sont garantes d'un projet et ces deux derniers ne vont pas réellement dans le même sens et comportent divers enjeux.

Le 29 mars 2007, les parlementaires européens vont se prononcer sur un projet concernant l'agriculture biologique en Europe. Deux institutions européennes (la commission, et le parlement) sont garantes d'un projet et ces deux derniers ne vont pas réellement dans le même sens et comportent divers enjeux.

Il va sans dire que l'on a plus besoin de prouver ni de démontrer que l'agriculture Biologique est un bienfait ! Tout le monde le reconnaît et tout le monde sait qu'elle n'est pas polluante, qu'elle délivre des produits bien pourvus en nutriments essentiels ... contrairement à l'agriculture dite conventionnelle qui aurait plutôt tendance à appauvrir les sols, fournir des produits riches en pesticides et autres engrais ...

Depuis quelques années la croissance du Bio (trois fois plus rapide que celle du conventionnel) prouve bien, que bien que marginal, cette forme d'agriculture a trouvé une réelle raison et qu'elle paraît être une voie plus qu'éprouvée. Et c'est en terme économique que j'entends ici le prouver car nul n'est sans savoir que l'agriculture intensive, subventionnée de surcroît, ne prend à aucun moment en compte les coûts induits comme ceux de la pollution, de la santé ...

Pour être crédible, les producteurs Bio ne cessent de s'imposer des contrôles et c'est certainement la force de son succès.

Cependant, le projet de la commission européenne ne prend pas vraiment en compte cette dimension éthique et une fois de plus cherche autour d'un consensus, de ne froisser personne. Elle demande donc à l'agriculteur Bio de préférer l'emploi de produits naturels saufs si ces derniers ne se trouvent pas dans le commerce !

En ce qui concerne le projet du parlement, il s'agirait de tolérer l'utilisation de produits chimiques dans des cas limites et exceptionnels (comme des proliférations imprévues d'insectes par exemple) et dans le seul cas où les produits naturels s'avèreraient insuffisants et avec accord des autorités concernées.

La commission européenne, dans son projet, souhaiterait également aligner le Bio sur la loi commune, en ce qui concerne la culture d'OGM (0,9%) allant à contre courant avec l'opinion publique européenne qui préférerait totalement abandonner les OGM. Sur le sujet, le parlement n'est pas tranché mais semble osciller entre l'interdiction des OGM dans le bio, et son autorisation à hauteur de 0,2 %.

Inutile de l'expliquer, vous l'avez bien compris, la commission ne tient pas vraiment le Bio dans son estime et préférerait en imposant une loi globale européenne, favoriser les biotechnologies. Pour être encore plus maîtresse des décisions, la commission européenne tente un passage en force, en gardant le soin de rédiger les modalités d'application de son nouveau règlement. Le parlement européen de son côté demande vivement une place de codécisionnaire.

C'est le 29 mars que la commission européenne devra se prononcer ...